

COFITEM-COFIMUR

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale des actionnaires et le Conseil de COFITEM-COFIMUR ont décidé le 6 juillet de procéder à une augmentation de capital en numéraire par émission à €98 de 504 063 actions nouvelles. Cette augmentation de capital vise à développer le portefeuille de crédit-bail de la société et son patrimoine foncier, notamment à financer la création d'un hôtel à Paris.

Les droits préférentiels de souscription donnant droit à 1 action nouvelle pour 7 actions anciennes seront inscrits à la cote du 12 au 25 juillet inclus sous le code ISIN FR0010354845.

En 2006, les résultats récurrents de COFITEM-COFIMUR devraient assurer un dividende d'au moins €4 par action dont la croissance régulière est probable sur très longue période. S'ajouteront à ces résultats récurrents d'importantes plus-values sur la vente de SIIC de PARIS en 2006 (€ 38 millions après impôt en consolidé) et 2007 et sur la vente d'un immeuble prévue en 2008.

L'apport de branche d'un portefeuille de crédit-bail de qualité devrait assurer la croissance du cash flow et, la location en année pleine en 2007 de 2 immeubles, la croissance des revenus de location simple.

Tirant plus de la moitié de ses revenus récurrents des secteurs de l'hôtellerie restauration et son principal revenu locatif provenant d'un bail de 9 ans ferme sur un immeuble parisien loué à la SNCF, COFITEM-COFIMUR est peu liée aux cycles de la conjoncture immobilière.

En outre l'Assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2006 a approuvé l'apport par la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris d'un ensemble immobilier de 3 000 m² situé à Créteil pour un montant de 4,1 M€

Cet apport, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006, a été rémunéré par l'émission de 41 000 actions, assimilables aux actions existantes.

Depuis 21 ans, COFITEM-COFIMUR a toujours maintenu et augmenté son dividende et compte poursuivre sa progression sur très long terme.

Le 6 juillet 2006